

II. — LE CHATEAU

A deux pas de l'église de Grand-Bigard, le long de la route menant à Zellick, survit le beau domaine des fondateurs du sanctuaire, les seigneurs du village.

Le promeneur qui n'est plus passé en cet endroit depuis quelques années reconnaîtrait à peine le site, tellement il a été transformé par le propriétaire actuel, M. Pelgrims.



Le châtelet d'entrée, avant les transformations
(1893)

Avant d'énumérer les travaux qu'il a effectués, je vais retracer brièvement les annales de la seigneurie de Bigard.

Alphonse Wauters a classé les anciennes races nobiliaires de l'ammanie bruxelloise suivant l'importance de leur rôle politique au moyen âge. Viennent en premier lieu : les sires d'Aa, que les anciennes chartes affublent du surnom de *Magnus* (le grand) et dont la juridiction s'étendait au sud-ouest de l'ammanie bruxelloise; les seigneurs de Gaesbeek, qui régnaient sur la partie du Brabant comprise entre Anderlecht et Ninove; les d'Asche, qui gardaient le pays brabançon aux approches d'Alost;

les Berthout, seigneurs de Grimberghen, qui possédaient d'immenses domaines depuis les portes de Bruxelles jusqu'à l'Escaut.

Puis l'illustre historien du Brabant cite, après les châtelains de Bruxelles (1) et les de Crainhem, les seigneurs de Perck, de Leefdael,

(1) Les châtelains de Bruxelles et les premiers Bigard paraissent avoir été deux rameaux d'une souche commune.

d'Huldenberg et de Bigard. Ces familles, dit-il, « figuraient avec honneur dans la hiérarchie féodale » (1).

On le voit, Bigard a formé, à une certaine époque, une terre importante.

Au xv^e siècle, la seigneurie comptait cent trente-quatre tenanciers. « Sept d'entre eux formaient une cour censale, qui suivait la coutume d'Uccle et qui, dès l'année 1349, se servaient d'un sceau commun offrant deux hommes portant l'écusson des Bigard, et la légende : *Dics seghel der ghe....* De la cour féodale relevaient seize à dix-sept fiefs, ayant eux-mêmes cinquante arrière-fiefs et parmi lesquels plusieurs possédaient la basse justice (2). »

Au nombre de ces fiefs se trouvaient : un tonlieu qui se percevait à Molenbeek et à Hofstade (un cinquième de ce péage était abandonné aux châtelains de Bruxelles); la brasserie de Berchem-Sainte-Agathe; la ferme *Hof ten Bossche*, à Bigard, démolie au xvii^e siècle; les seigneuries de Cappelle-Saint-Ulric, Cobbeghem, Ophem (Brusseghem), etc.; trois fermes à Beckerzeel; des biens à Assche, etc.

L'*Hof ten Bossche* formait un bien assez considérable qui, au xiv^e siècle, ne comprenait pas moins de 80 bonniers (3).

Le seigneur de Bigard n'était tenu à prendre les armes que lorsqu'il y avait invasion en Brabant : *Ende als oirloge is in den lande van Brabant, soe hulpt hy de palen van den lande verweeren, gelijk men van ouden tijden geplogten heeft* (4).

Il possédait la justice aux trois degrés dans tout le village de Bigard, sauf dans le domaine de l'abbaye.

Toutefois, la seigneurie n'avait pas, comme celles de Gaesbeek, de Grimberghen et d'Assche, le droit d'exécuter les condamnés à mort. A Bigard, le seigneur avait toute juridiction, sauf lorsqu'il s'agissait « de corps ou membre », c'est-à-dire de la peine capitale ou d'une amputation. Dans ce cas, le seigneur devait livrer les criminels dans les trois jours, en chemise de lin, à l'officier du souverain (5).

(1) En dehors de l'ammanie, il convient de citer les Wesemael, les Rotselaer et les Héverlé, à qui furent réservées les charges héréditaires de maréchaux, de sénéchaux (ou drossards) et de chambellans.

Les d'Assche, cités dans l'énumération ci-dessus, se sont transmis la fonction de guidon du duché, probablement parce que leur domaine était situé à proximité de l'abbaye d'Afflighem, où l'étendard ducal était conservé.

(2) A. WAUTERS : *Histoire des environs de Bruxelles*.

(3) Le bonnier équivaut à 4 journaux ou 400 verges. A Grand-Bigard, la verge avait 20 1/3 pieds de côté, ce qui donnait au bonnier une valeur de 125 3/4 ares.

(4) A. WAUTERS, *loc. cit.*

Le savant historien a recueilli ces détails dans un dénombrement des droits de la seigneurie de Bigard, de l'année 1440.

D'après ce document, le domaine proprement dit, à Bigard, formait alors un bien d'un seul tenant de 62 bonniers.

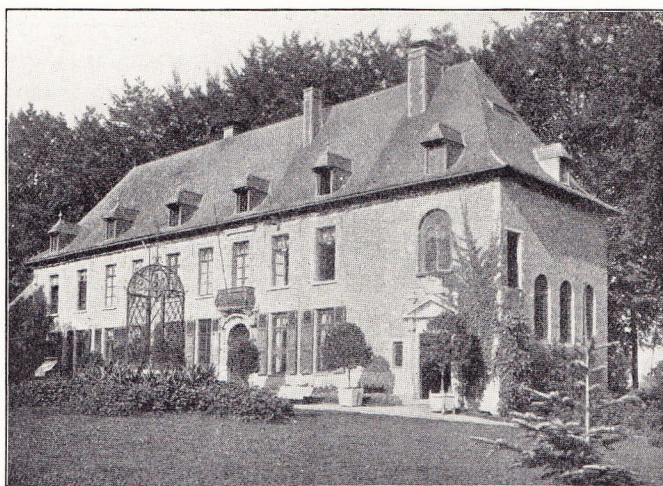
(5) La remise des criminels se faisait sur le pont de Boesvoort. C'est, je suppose celui par lequel la route de Ternath franchit le Pontbeek.

Un accident, qui coûta la vie à deux dames de Molenbeek-Saint-Jean, eut lieu en, cet endroit le dimanche 23 mai 1909, vers 10 heures du soir. La voiture qui reconduisait ces personnes à leur domicile versa dans la rivière, à la suite d'un écart du cheval, et seul le conducteur échappa à la mort.

Le premier seigneur connu de Grand-Bigard est un nommé Amelric, qui vivait au commencement du XII^e siècle. Puis vint une série d'Arnoul, protecteurs de l'abbaye du village et de celle d'Afflighem. Ces seigneurs faisaient partie de la *familia* des ducs de Brabant, nom sous lequel les chartes de cette époque désignent les souches étroitement liées envers le souverain.

Les fils d'Arnoul III paraissent avoir été la tige de plusieurs branches qui se seront partagé la seigneurie : on retrouve leurs noms parmi les premiers possesseurs de certains fiefs relevant de la terre de Bigard, Cappelle-Saint-Ulric, notamment.

Au XIII^e siècle, les Bigard se distinguèrent derechef par leurs libéralités envers le prieuré du village. En 1224, Béatrix, fille de Walter, fit don aux bénédictines de terres situées à Impde (Wolverthem), à Laeken



Le château et la chapelle

et à Bigard (*in silva Berthe*). En 1244, Guillaume de Bigard, archidiacre de Tournai, leur abandonna des terres et des prairies à Bigard et à Cobbeghem. Cette donation fut faite à Bigard « sous un chêne ». Les religieuses ont reçu la même année, du même donateur, tous les biens qu'il possédait à Laeken. Le duc Henri II ratifia cette libéralité en 1248.

L'historien-archéologue L. Galesloot a publié ces actes de donation, d'après les deux cartulaires de l'abbaye, découverts, en 1859, parmi les archives du Conseil de Brabant (1).

Il a transcrit aussi, notamment, un testament de Bernard de Bigard, que le duc Jean I^{er} créa chevalier à la bataille de Woeringen. De même que sa femme, Bernard reçut la sépulture dans l'église abbatiale de Bigard.

(1) *L'Ancienne Heptarchie de Laeken-Notre-Dame*, 1878, pp. 2 à 6, 38 et suiv.

L'écusson des Bigard était d'or au chef échiqueté de sable et d'argent.

A la suite de mariages, la seigneurie passa aux Rongman et aux Estor, qui occupèrent des fonctions municipales à Bruxelles et prirent une part assez grande dans les événements de leur époque.

Jean Estor et sa mère, accusés d'hérésie, furent livrés à un tribunal impitoyable, qui les condamna à la peine de mort. Ils furent décapités au château de Vilvorde, le 7 janvier 1547, et l'on confisqua leurs biens.

Cette sentence montre avec quel acharnement on cherchait déjà, du temps de Charles-Quint, à comprimer les idées de réforme. « A nos yeux, le grand empereur n'est que le précurseur de Philippe II et du duc d'Albe », écrivit à ce propos Alphonse Wauters (1).

Les péripéties de ce sombre drame ont été fidèlement retracées par Galesloot (2).

L'influence des Bigard n'était plus suffisante alors pour s'opposer aux fantaisies du pouvoir. Sans autre droit, je présume, que celui du plus fort, on les frustra vers cette époque de la moyenne et de la haute justice, qu'ils possédaient de temps immémorial.

Par une ordonnance de Charles-Quint, du 14 février 1549, la basse justice seule, donc, fut mise en vente (*de leege heerelyckheyt van Bygaerden mit haeren toebehoirten,.... zonder eenige kennisse van hooghe oft middel heerelyckheyt oft justitie*).

L'acquéreur vendit presque aussitôt le domaine à Laurent Longin. Celui-ci fut inhumé dans l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, comme maints autres grands seigneurs de ce temps. Cè « noble homme » était, d'après son épitaphe : « escuyer, seigneur de Lembecque, de la grande Bygaerde et de Liere, trésorier général de l'empereur Charles-Quint » (3). Il mourut en 1553.

Lorsque, pour des besoins d'argent, le gouvernement espagnol engagea ses revenus seigneuriaux, Grand-Bigard et plusieurs villages voisins (Zellick, Cobbeghem, Beckerzeel et Berchem-Sainte-Agathe) furent vendus à Louis Clarisse, échevin d'Anvers et, plus tard, amman de cette ville. Lui aussi eut des embarras financiers ; ses biens furent revendiqués par ses créanciers. La seigneurie de Grand-Bigard, qu'il avait acquise en 1628, passa deux ans après à Godefroid de Boisschot, fils de Philippe de Boisschot, seigneur de Linth (sous Grimberghen).

Son héritier, Ferdinand de Boisschot, eut le don de s'attirer les bonnes grâces de Philippe II. Le farouche monarque lui octroya, le

(1) Dès 1835, le savant archiviste Gachard faisait la même remarque. (*Inventaire des Archives des chambres des Comptes*, t. I, pp. VIII-IX.)

(2) Voyez sa brochure, publiée en 1861 : *La Dame de Grand-Bigard. — Un procès criminel pour hérésie, sous Charles-Quint, 1546-1548*.

(3) *Théâtre sacré du duché de Brabant*, 1734, p. 200.

Liere était un château situé à Grimberghen, près de Pont-Brûlé. Il a disparu depuis longtemps.

31 décembre 1644, le titre envié de comte. Il n'est pas sans intérêt de lire ce parchemin :

« Philippe II, par la grâce de Dieu, Roy de Castille,..... etc., Nous ayant esté fait rapport des bons, fidels et signalez services que nostre très cher et feal chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques Messire Ferdinand de Boisschot, baron de Saventhem, seigneur d'Erps et de Bygaerde, de nos conseils d'estat et privé, nostre chancelier et lieutenant de nos fiefs en Brabant suivant les vestiges de ses devanciers et parens nous a rendus et à nostre couronne par l'espace de cinquante-trois ans continuels : tant es dites respectives qualitez qu'en plusieurs autres charges et fonctions remarquables et signalement en diverses ambassades, tant ordinaires qu'extraordinaires vers les roys de France et de la Grande-Bretagne, etc. ;

» Pour ce, est-il que Nous, ces choses considérées avons de nostre certaine science, plainière puissance et autorité souveraine fait et créé icelluy Messire Ferdinand de Boisschot comme le faisons et créons par ces présentes : COMTE... etc.

» Donné en nostre ville de Madrid.... etc. »

On le voit, Ferdinand de Boisschot fut un personnage marquant. Il mourut en 1649, entouré d'une grande considération.

Son fils François et son petit-fils Charles, qui épousèrent l'un et l'autre une de Lannoy (Marguerite et Adrienne), reçurent successivement la seigneurie de Bigard.

Elle devint, ensuite, la propriété de la comtesse d'Erps, Hélène de Boisschot, fille de Charles.

Son époux, le comte Charles-Ferdinand de Kœnigsegg-Rothenfels, a joué un rôle politique important sous le gouvernement autrichien. De 1743 à 1745, il fut régent intérimaire de la Belgique.

Il appartenait à une famille de la Souabe, qui reçut, en 1470, le titre de baron du Saint-Empire.

Son mariage eut lieu en 1720. La même année, il obtint, de l'empereur Charles VI, la permission de relever le nom et les armes des Boisschot, en vertu du fidéi-commis perpétuel institué par le testament du chancelier de Boisschot, daté du 15 septembre 1645 (1).

« Il fut autorisé à reprendre purement et simplement son nom de Kœnigsegg-Rothenfels, par lettres-patentes du 11 novembre 1741. Seulement, pour ne pas laisser dans l'oubli la volonté du fondateur du majorat, l'impératrice Marie-Thérèse érigea en marquisat, sous le nom de Boisschot, la seigneurie de Grand-Bigard et les terres comprises dans le fidéi-commis. Quant aux armes de Boisschot, il fut permis à l'impétrant de les placer soit dans son écusson de la manière

(1) L'autorisation de se qualifier de Boisschot, donnée à Vienne le 2 octobre 1720, a été publiée entre autres par DE STEIN D'ALTENSTEIN, dans l'*Annuaire de la Noblesse*, t. XX, 1866, p. 352.

On y lit que le comte pourra « se nommer à l'avenir *Charles-Ferdinand de Boisschot, comte de Kœnigsegg-Rothenfels et d'Erps*, et porter ses armes écartelées avec celles de Boisschot, l'écu timbré de la couronne dont la maison de Kœnigsegg se sert, en qualité de comte du Saint-Empire, et supporté par deux lions d'or, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de Boisschot et à gauche à celles de Kœnigsegg ».

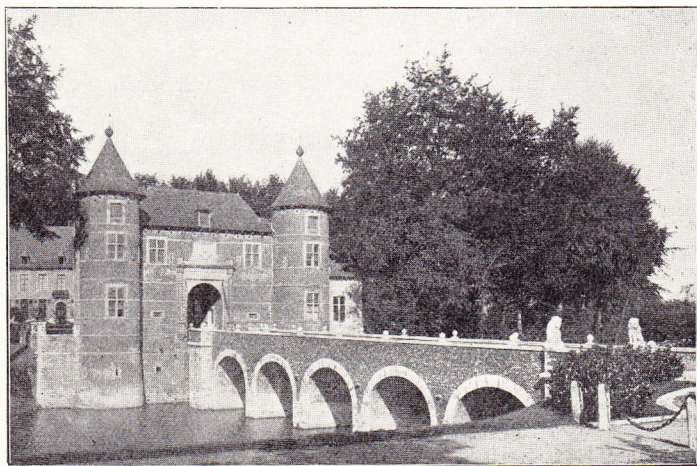
qu'il jugerait convenable, soit dans l'une des bannières, soit même sur le revers du manteau comtal (1). »

Le marquis de Boisschot reçut le collier de la Toison d'or en 1744, des mains de Charles de Lorraine. La cérémonie eut lieu à l'église de Caudenberg, à Bruxelles.

Il mourut en 1759, âgé de 64 ans. Sa femme lui survécut jusqu'en 1776.

Leur fille aînée, marquise de Bigard, comtesse d'Erps et baronne de Saventhem, maria le comte Jean de Zierotin, baron de Lilgenau et chambellan de l'empereur d'Autriche. Marie-Françoise de Zierotin, qui naquit de cette union et qui s'allia au comte Maximilien de la Tour-Taxis, termine la liste des seigneurs de Bigard.

Un acte de vente passé le 7 août 1801, par le notaire Lindemans, de



Le châtelet d'entrée et le nouveau pont

Bruxelles, donne une description détaillée du domaine à cette époque. En vertu de cet acte, le château proprement dit fut vendu au *citoïen* Van Mulders, homme de loi. La ferme restait la propriété des vendeurs, qui se la réservaient, pour la louer.

Par un acte subséquent, l'avocat Van Mulders fit aussi l'acquisition des allées dépendant du château. Le comparant à cet acte, M. Joseph-Louis Maillet, était sans aucun doute un homme d'affaires de la famille vendeuse.

(1) DE STEIN D'ALTENSTEIN, *loc. cit.*

Je publie un extrait de ces lettres patentes à la fin de ma notice. (Annexe I.)

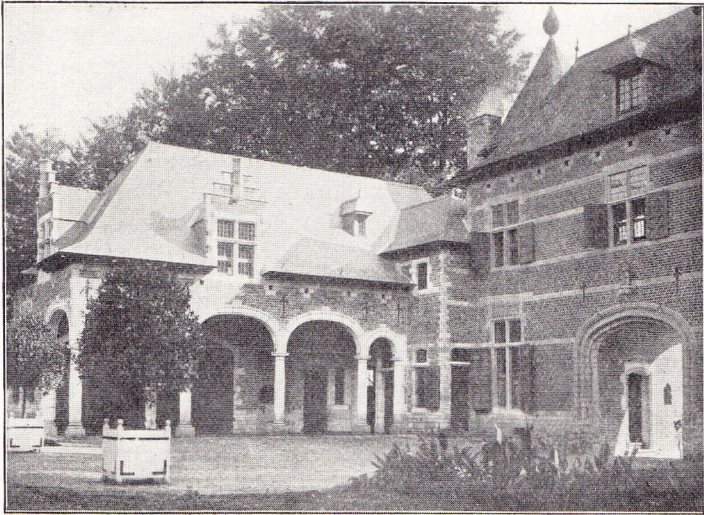
Dans l'*Histoire des environs de Bruxelles* (t. III, p. 162), Wauters a donné quelques indications inexactes concernant le comte de Koenigsegg, marquis de Boisschot et seigneur de Grand-Bigard. Il l'a confondu avec le neveu de celui-ci, le feld maréchal Joseph-Lothaire, qui commandait les Autrichiens à Fontenoy et mourut en 1751, à l'âge de 78 ans.

Voyez le *Nobiliaire des Pays-Bas*, du baron DE HERCKENRODE, pp. 332, 1148 et 1187.

Il en est de même, je suppose, du chirurgien Poussielque, qui comparait le 4 juin 1806, lors de la vente, à une demoiselle Driessens, de deux journaux de bois contigus à d'autres lots déjà cédés, antérieurement, à un nommé Van Junis.

La lecture de ces « titres d'acquisition » est instructive à divers points de vue. Je les publie en annexes, de même que la carte du géomètre De Becker, qui s'y trouve mentionnée.

D'après cette carte, le ruisseau baignant le château s'appelle l'*Haverbeke* et les prairies du domaine s'étendaient le long de ce ruis-



Les nouvelles écuries du château

seau, jusque près de la Pontbeek, où elles se confondaient avec celles de la ferme de *Nieuwenhove* (1).

En 1849, le château de Bigard devint la propriété de M. L. Le Mayeur de Merprès et, en 1884, de M. Wydemans-de Janti; la veuve de celui-ci le vendit aux « Sœurs Clarisses », de Paris (30 septembre 1901), qui ont cédé le domaine à M. Pelgrims, en mars 1903.

* * *

J'en viens à la description du château tel qu'il a existé jusqu'à cette époque et aux changements qui l'ont enjolivé depuis.

(1) La ferme de Nieuwenhove appartenait autrefois à l'abbaye Saint-Bavon, de Gand, qui possédait de grands biens dans les villages voisins, à Zellick, notamment.

En 1816, cette ferme appartenait aux d'Olmen de Poederlé, qui l'ont cédée à la famille Fortamps en 1856.

Elle a été mise en vente récemment (juillet 1907); avec ses dépendances, elle comprenait alors 47 h. 81 a.

Sur la lice baignée par les fossés, subsistent trois constructions isolées : le logis seigneurial, c'est-à-dire le château proprement dit, avec la chapelle attenante, se trouve à l'arrière-plan; des pelouses semées de parterres de fleurs le séparent du châtelet d'entrée et des vestiges du donjon.

A l'endroit où s'élève le donjon a dû se trouver une demeure fortifiée, comme celles que Viollet-le-Duc a décrites dans son *Dictionnaire de l'Architecture française*, c'est-à-dire une enceinte de palissades, entourée de fossés, quelquefois d'une escarpe et sur laquelle le chef franc ou le seigneur féodal créait une butte ou *motte*. Là s'organisait la défense principale du seigneur.

La motte féodale de Bigard devait exister déjà au XI^e siècle, et elle était vraisemblablement protégée par une tranchée circulaire (*vallum*). Le donjon aura été installé sur le même emplacement au XIV^e siècle, peut-être avant, et au début, sa partie inférieure, c'est-à-dire la cave, devait être enfouie dans le sol formant le tertre. Plus tard, la base du donjon aura été dégagée, ce qui explique que la cave se trouve actuellement au niveau du sol (1).

Le logis seigneurial, avec sa porte Louis XIII et son enfilade de fenêtres et de lucarnes, est d'une architecture très sobre. Il semble être une transformation de celui que le géomètre De Dyn a représenté sur sa carte de 1624 et que possèdent les Archives générales du Royaume. Sur cette carte, le manoir est orné de pignons en escalier.

Du temps de M. Wydemans, cette demeure avait un aspect assez pauvre, avec ses murs crépis et les jardins potagers qui l'entouraient. Des constructions servant de fermes et accolées au châtelet d'entrée étaient loin d'embellir la vue du manoir.

La première chose que fit M. Pelgrims fut de décrépiter le château, selon les sages conseils de MM. les architectes Saintenoy et Samyn et de feu l'archiviste J. Van Malderghem. Il rasa la ferme, le mur du potager de celle-ci et quelques autres dépendances sans caractère (2). Il transforma en pelouses les anciens jardins de culture.

(1) Cette particularité m'a frappé aussi lorsque j'ai visité la tour de Cobbehem, dont je parle plus loin. Cette tour n'aurait-elle pas passé par les mêmes phases que le donjon de Bigard ?

On trouve des renseignements fort intéressants, au sujet des anciennes mottes féodales, dans la savante notice que MM. A. de Loé et P. Saintenoy ont consacrée au Seneca-Berg, de Borghet-lez-Vilvorde. (*Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1893.)

(2) Notamment, une annexe du château, placée en retour d'équerre, du côté du donjon. Cette construction menaçait ruine, de même que la ferme. Celle-ci avait été bâtie vers le milieu du XIX^e siècle, avec quasi tous matériaux de réemploi et avec peu de soins.

Une ferme plus ancienne a été abattue vers 1840.

La ferme primitive se trouvait au nord-ouest du château, près du chemin de Beckerzeel. (Voyez la carte de De Dyn, de 1624.)

La margelle du puits en pierre qui précède le castel fut pourvu d'une couronne en fer forgé, en style de la Renaissance (1).

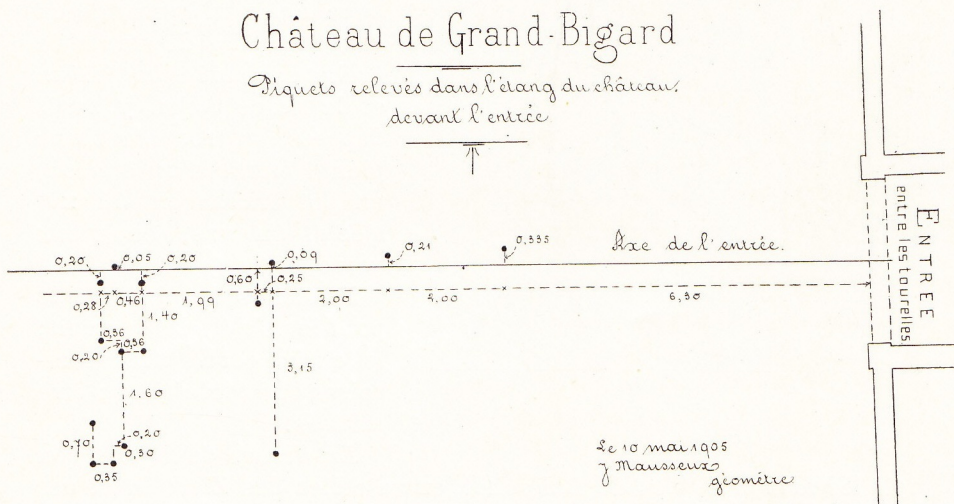
Dès la même époque, c'est-à-dire en 1903, M. Pelgrims chargea M. Fuchs, architecte des jardins de la ville de Bruxelles, d'aménager cinq hectares de champs, en un parc sillonné de promenades, et il fit commencer la reconstitution des anciennes douves devant l'entrée du château. Les fossés étaient quasi comblés à cet endroit et une abondante verdure y croissait sauvagement. Pour les rétablir tels qu'ils figurent sur les anciens plans et entre autres sur celui du géomètre De Becker, des terrassements considérables ont dû être effectués.

Ces travaux ont été poursuivis en 1904.

Ce n'est qu'en 1905 que disparut le remblai donnant accès au pont-levis et au portail (2). On remplaça cette langue de terre par un pont monumental, à cinq arches. La construction du pont, œuvre de M. l'architecte De Vigne, a été entreprise avec des matériaux provenant de la vieille église Saint-Servais, à Schaerbeek, démolie à cette époque. Deux lions en pierre blanche, qui ont fait partie de la collection Somzée, décorent les parapets du pont.

Château de Grand-Bigard

Piquets relevés dans l'étang du château
devant l'entrée



Les fossés forment maintenant devant le château un vaste étang, qui ménage des perspectives imposantes et dans lequel se reflètent les tours en poivrière du châtelet d'entrée.

Ce châtelet est une curieuse construction de la Renaissance, d'une jolie silhouette et qui doit avoir été érigée par les Clarisse ou les

(1) Ce puits, profond de dix mètres, fournit une eau excellente.

(2) C'est aussi à cette époque qu'on rasa les quelques maisons qui se trouvaient à l'angle de la chaussée de Zellick et qui masquaient l'entrée du château.

de Boisschot. Elle remonte, en effet, à la première moitié du xvii^e siècle. Sa façade en briques, que rayent des chaînons de pierre blanche, a une patine exquise et c'est avec raison que M. Pelgrims l'a laissée intacte.

Cette poterne sert actuellement de logement au concierge.

A l'étage, M. Pelgrims a aménagé plusieurs salles, meublées dans le goût de la Renaissance flamande; il y a rassemblé divers objets découverts au cours des fouilles : une belle pièce de monnaie romaine, en argent, de nombreuses pièces de monnaie en cuivre et en argent du xv^e siècle, une hallebarde, une dague, des pots en grès, des vases, des

objets en porcelaine et en étain, des vierges anciennes en bois et en pierre, des pierres de cheminées gothiques, de vieilles pierres armoriées, etc.

Sous les caves de la tour méridionale se trouve un souterrain, dont l'accès était bouché par un couvercle en chêne et qui a dû servir de cachot : parmi les matériaux et la terre qu'on y avait déposés, se trouvaient une pierre munie d'un anneau, un pot brabançon du xv^e siècle, un vase en vieux verre, etc.

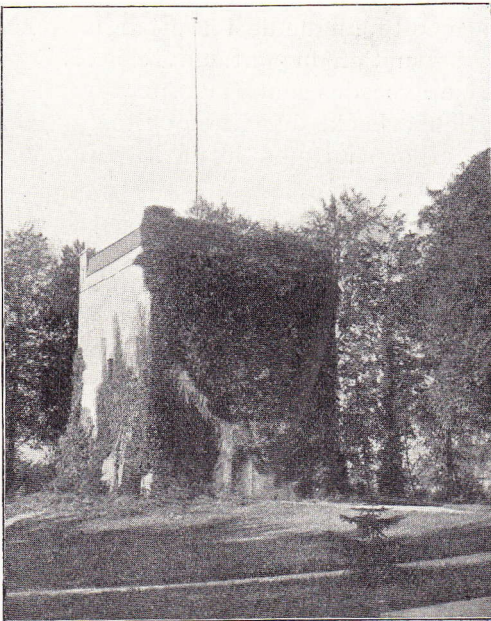
J'oubliais de dire que le pont-levis a été reconstruit; les chaînes et d'autres accessoires ont toutefois pu être utilisés.

Au-dessus de la porte, on voit les armoiries des de Boisschot, entre celles des Zierotin et des Königsegg.

En 1906, on a démoli les deux granges accolées aux tours de la construction dont je viens de parler. Sur cet emplacement, on voit maintenant, d'un côté, une terrasse avec balustrade et, de l'autre, de belles écuries à arcades, bâties suivant les dessins de M. l'architecte Jamar. Ces ajoutes s'harmonisent fort bien avec le châtelet. Elles ont été édifiées en grande partie avec de vieilles briques provenant des démolitions.

M. Pelgrims s'est occupé aussi d'enjoliver les abords du château et, dans ce but, il a fait l'acquisition de plusieurs parcelles de terres. Le long de la route de Zellick, une nouvelle ferme a été construite en 1908.

Quelques mots, à propos de la chapelle castrale. On y a accès par

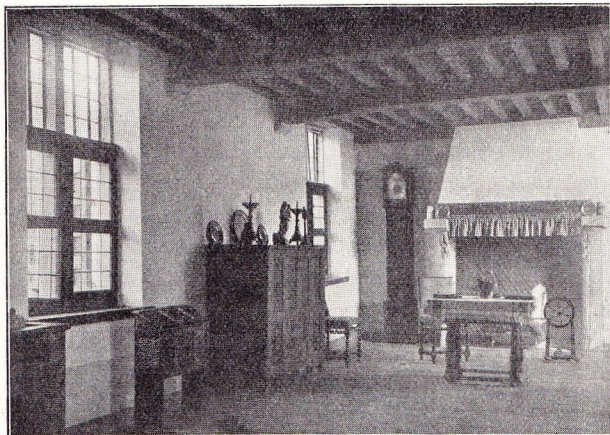


Le donjon

une porte Louis XIII, dont le tympan est décoré d'une belle pierre aux armes des de Boisschot. A l'intérieur, tout est resté intact, l'autel, le banc de communion et le jubé.

Au-dessus de l'autel, se trouve un beau christ polychromé, sculpté par un jésuite en 1580. Les obits des comtes Ferdinand de Boisschot et de Koenigsegg-Erps garnissent les murailles.

D'après une tradition recueillie dans le village, il y aurait des tombes sous le dallage (celui-ci est ancien) et, du temps de la révolution française, la chapelle aurait servi d'église paroissiale.



Salle à l'étage du châtelet d'entrée

L'auteur du *Théâtre sacré du duché de Brabant* a écrit que cet oratoire a été embelli par Everard t'Serclaes et qu'on y voit les tombeaux de cette famille. C'est une erreur évidente. Ces détails, à n'en pas douter, concernent la chapelle castrale du château de Cruquenbourg, à Ternath. La confusion résulte d'un oubli de Gramaye, qui, après sa description de Grand-Bigard, fait suivre celle de Ternath, sans indiquer un nouveau titre (1).

Il me reste à décrire le donjon. Tout tapissé de lierre et encadré d'arbres séculaires, il a un aspect pittoresque et est loin de faire tache dans l'ensemble.

Au-dessus de l'entrée actuelle, on voit encore l'ancienne porte ou du moins l'encadrement.

La porte utilisée de nos jours a été percée à travers les murs de la cave ou souterrain, qui n'ont pas moins de 2^m25 d'épaisseur. Elle est

(1) *Bruxella cum suo Comitatu* (1606), p. 58.

Le texte de Gramaye, soit dit en passant, permet de supposer qu'Everard t'Serclaes a été inhumé dans la chapelle du château de Ternath et non dans l'église de ce village, comme on le répète de livre en livre.

décorée de l'écusson des de Boisschot, accolé à celui des de Lannoy (1).

L'ancienne entrée de cette construction donne accès à un réduit de 2 mètres carrés environ, dans la voûte duquel est pratiquée une ouverture. C'était, croit-on, un machicoulis : à l'extrémité du trou, au premier étage, on remarque une armoire en maçonnerie et deux anciens gonds; cette armoire permettait de jeter des objets dans le réduit placé à l'entrée.

Celui-ci donne accès à main droite à la cage d'escalier et, en face, à la grande salle du donjon. Cette salle avait de fort belles arcatures, dont on aperçoit encore les départs. M. Pelgrims a retrouvé un grand nombre de fragments moulurés provenant de ces arcatures, ainsi que la clef de voûte (2). L'écusson de celle-ci a malheureusement disparu.

Cette salle est percée de trois côtés, sur toute l'épaisseur du mur (2 mètres), de baies s'évasant vers l'intérieur. Chaque baie possède encore son ancien volet gothique en chêne, rongé par les siècles.

Dans le mur septentrional, qui n'a pas de baie, on remarque une niche gothique, extrêmement curieuse, et construite en pierre blanche. Un ancien crochet en spirale s'y trouve encore. Les eaux s'évacuaient par une petite ouverture placée à gauche et la gargouille subsiste extérieurement.

L'escalier est fort bien construit; les marches sont en grès blanc, d'une seule pièce.

Entre la salle du donjon et l'étage, dont une partie des murs subsiste, un petit réduit, éclairé par une meurtrière et traversé du haut en bas par une conduite en maçonnerie, existe encore. C'est, selon toute probabilité, ce qui reste de la latrine.

A l'époque où la bannière des de Boisschot flottait au sommet du donjon, celui-ci avait plusieurs étages et une toiture fort élancée. Du haut de la tour, on devait être admirablement placé pour épier les mouvements de l'ennemi.

La partie supérieure du donjon a été enlevée vers 1840; la dernière mutilation remonte à une vingtaine d'années.

Depuis longtemps, cet antique débris n'est plus qu'une annexe des écuries. *Sic transit...* Des bottes de paille et de foin s'y entassent, au point qu'il m'aurait été impossible de le décrire, si M. Pelgrims n'était venu obligeamment à mon secours.

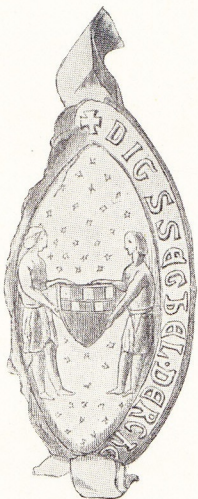
Puisque l'occasion m'en est fournie, je tiens à le féliciter du succès de son entreprise. Tous ses travaux de transformation, il faut le dire à sa louange, ont été conduits avec un bon goût parfait et avec le désir

(1) Les armoiries des de Boisschot sont d'or à trois fers de moulin d'azur en sautoir; celles des de Lannoy, d'argent à trois lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules.

(2) Ces débris ont été recueillis lors de la démolition d'une petite ferme bâtie le long de la route de Zellick, avec des matériaux provenant du donjon. Dans les fondations, se trouvait une belle cheminée gothique!

louable de rehausser l'aspect du château, d'en rendre l'effet plus monumental, — sans rien lui enlever toutefois de son caractère seigneurial et pittoresque, qui en fait par-dessus tout la beauté.

Tel qu'il a été métamorphosé, le manoir est une des demeures féodales les plus remarquables du Brabant. Il a grande allure, et si les anciens sires de Bigard ou les comtes de Boisschot revenaient en ce bas monde, il ne leur déplairait certes pas d'y fixer derechef leur séjour.



Le sceau de la cour censale
de Bigard

GRAND-BIGARD



Vanmaert. P.



ARTHUR COSYN

GRAND-BIGARD

NOTICE DESCRIPTIVE

I^{re} ÉDITION



PRIX : 1 fr. 50

SIÈGE SOCIAL DU TOURING-CLUB DE BELGIQUE
RUE ROYALE, Passage de la Bibliothèque, 4 (*Statue Belliard*)
BRUXELLES

—
1910

TABLE DES MATIÈRES

Pages

<i>Un mot au lecteur.</i>	V
-------------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

GRAND-BIGARD DANS LE PASSÉ ET DANS LE PRÉSENT

I. — Le village et l'église	3
II. — Le château	13
III. — L'abbaye	27
IV. — Les biens de l'abbaye à Dilbeek.	41
V. — Les environs de Grand-Bigard (Zellick, Beckerzeel, Cobbe- ghem, Cappelle-Saint-Ulric, Bodeghem-Saint-Martin, Itterbeek, Dilbeek, Berchem-Sainte-Agathe et Ganshoren).	45

DEUXIÈME PARTIE

TOPOGRAPHIE, SERVICES PUBLICS ET STATISTIQUES

Nom du village et étymologie.	69
Territoire.	70
Hydrographie et orographie	70
Cadastre	70
Hameaux et lieux-dits.	76
Voirie	76
Postes	78
Population	78
Administration communale.	78
Enseignement	78
Bienfaisance	78
Finances communales	79
Agriculture	80
Fêtes locales	82
Culte	82

TROISIÈME PARTIE

ANNEXES

I. — Lettres patentes du titre de marquis pour le comte et la comtesse de Königsegg-Erps (1741)	85
II. — Mise en vente du château de Grand-Bigard :	
Acquisitions faites par J.-A. Van Mulders :	
a) Acte du 19 thermidor an IX	87
b) Acte du 7 floréal an XII	91
Acquisition par M.-C. Driessens :	
Acte du 4 juin 1806	93
III. — Fondations de messes	95
IV. — Revenus et charges de l'église	97
V. — Dîmes noales levées par le curé de Grand-Bigard	99
VI. — Liste des curés de Grand-Bigard	101



ERRATUM. — Dans l'opuscule Grimberghen, publié l'année dernière, l'estampe indiquée à la page 47 ne représente pas le Château de Liere, à Grimberghen, mais celui de Santhoven (près d'Anvers), portant le même nom. Le lecteur est prié de considérer comme nuls cette illustration et les quelques renseignements qui en ont été tirés (page 46, lignes 8 et 9; page 47, lignes 1 et 2).